

COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 15 décembre 2011 à 18h30
Restaurant Le Royal à L'HÔPITAL

Présents : Patrick BAYARD, Florent BOVI, Francesco BREVETTI, Carmen CAUDY-RICHARD, Stéphanie D'ACCRISCIO, Yohan DECLOMESNIL, Anneline GREVIN, Nicolas HEBERLE, Julien MALTRY, Mathieu MAURER, Françoise NOMINE, Denis OMLOR

Excusés : Jérôme GERARD, Rémi HOSY, Charles KRIER, Francis PETRAZOLLER

Absents : Stéphane BENIER, Christian BICHLER, Raymond KUNTZ, Régis MAHIEU, Aimé MERCIER

Assiste : Vincent BLANCHARD

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses de certains absents. Elle présente l'ordre du jour et propose le Directeur Associatif Vincent BLANCHARD comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE fait part :

- De la naissance d'Emma, dont le papa est Franck SCHOUVER.
- De la naissance de Rémi, fils de Jérôme GERARD.
- De la consécration du dernier numéro du Pongiste Lorrain au département de la Moselle, avec un article sur le développement et un autre consacré au club de Petit-Réderching.
- De la tenue de l'Assemblée Générale de la LLTT, début octobre, en terre mosellane à Terville, où de nombreux membres du comité directeur étaient présents.
- De sa présence, accompagnée du Directeur du CD 57, à une réunion d'information qui se tiendra lundi soir au Conseil Général.
- De la représentation du CD par Carmen CAUDY-RICHARD à la prochaine Assemblée Générale fédérale du 18 décembre prochain.
- Du passage d'un reportage sur le Critérium Fédéral Départemental sur TV Mosaïk.

Point 2 : Point statistique

Le Secrétaire Général Denis OMLOR commente les statistiques licences à ce jour et qui font apparaître que plus de 92% du nombre des licences traditionnelles de la saison dernière sont déjà réalisées, soit 1683 licences traditionnelles. Par contre, en comparant aux statistiques à la même date de l'an passé, un retard d'une vingtaine de licences traditionnelles voit le jour.

Le nombre de licences promotionnelles est pour l'instant de 980, soit un total de 2663 licences délivrées en Moselle au 13/12/2011, supérieur de 5,3 % aux chiffres de la saison passée à la même date.

Concernant le site internet, il précise que sa fréquentation est toujours en hausse et que le nombre total de visites comptabilisées en 2010 a déjà été dépassé. Plus de 26000 visiteurs devraient s'être connectés en 2011.

Point 3 : Point financier

La Trésorière Générale Anneline GREVIN donne l'état des comptes du Comité Départemental à ce jour, dont elle fait lecture.

Disponibilités au 15/12/11 :	Compte Courant	4911,62 €
	Compte Courant Manifestation	00,00 €
	Livret Bleu	76453,55 €

Il en ressort la bonne santé financière du Comité avant d'aborder les échéances plus coûteuses de la seconde phase.

Point 4 : Championnat par équipes

Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Sportive Départementale, précise que le Championnat Départemental par équipes s'est très bien déroulé lors de cette première phase, mais que, certaines feuilles de rencontre de la dernière journée manquant encore, il n'a pas été possible d'établir les classements des poules pour ce soir.

Ce classement sera donc établi, validé, de même que les montées et descentes, par la Commission Sportive.

Yohan DECLOMESNIL annonce qu'un courrier partira avant Noël aux différents clubs en accompagnement de ces résultats, dans lequel ils trouveront les dispositions sur la constitution des poules de seconde phase, ainsi que le délai de rigueur (4 janvier 2012) pour les engagements complémentaires en Départementale 3, championnat Minimes et championnat Cadets.

Il termine son intervention en annonçant que les poules de seconde phase seront communiquées au plus tard le mercredi 11 janvier 2011.

Point 5 : Coupe de Moselle

Le Responsable de cette compétition, Denis OMLOR, précise que le nombre d'équipes engagées cette saison est en légère diminution par rapport aux saisons précédentes, quelques clubs ne s'étant pas manifestés, mais que 40 équipes sont néanmoins engagées.

La première journée de poule s'est bien déroulée, hormis un problème d'impossibilité de saisie des résultats sur le SPID, mais qui a été expliqué et corrigé.

Point 6 : Journée féminine

La date du 29 janvier 2012 ayant été arrêtée lors de la constitution du calendrier départemental, la Présidente Françoise NOMINE annonce qu'il convient désormais de fixer le but, le lieu, les modalités de cette journée.

En préambule, Anneline GREVIN insiste sur le fait qu'il est important pour le CD57 de maintenir ses actions envers les féminines. Afin de redynamiser cela, il conviendrait selon elle de s'adresser directement aux licenciées concernées, en plus des correspondants de club.

Après discussion et un tour de table, le déroulement de la journée sous forme d'un stage avec repas sur place le midi, est arrêté. Cette action est placée sous la responsabilité politique de la Commission Départementale de Développement, et aura lieu sur Metz où elle sera dirigée par Charlène LESTIENNE,

Il conviendra, lors de l'élaboration du programme, de concevoir ce stage sous forme ludique, avec un atelier Fit Ping Tonic, et comme pouvant s'adresser à un public hétérogène.

La participation par joueuse est fixée à l'unanimité à 5€ par licenciée, et 10€ pour les non licenciées.

Pour finir, il est décidé que le stage n'aurait lieu que s'il réunissait au minimum une dizaine de participantes.

Point 7 : Critérium Fédéral Départemental

Les statistiques départementales de l'épreuve laissent apparaître une baisse des inscriptions, puisque 283 mosellans sont engagés au Critérium Fédéral, contre 298 à l'issue du second tour de l'année précédente.

Cette légère baisse, de -15, est quasiment répartie uniformément sur l'ensemble des catégories.

Selon Françoise NOMINE et Yohan DECLOMESNIL, il convient donc de poursuivre l'effort engagé de communication et de promotion autour de cette épreuve individuelle de référence, en insistant notamment sur le fait que les engagements sont possibles à tout moment de la saison, et à tarif réduit à partir de maintenant.

Ensuite, le Président de la Commission Sportive Départementale, Yohan DECLOMESNIL, relate l'excellente organisation du premier tour à Faulquemont et du second tour à Sarreguemines et Woustviller. Il rappelle que le troisième tour sera entièrement organisé à Forbach le 15 janvier 2012.

Point 8 : Retour sur les autres compétitions

Championnats Vétérans :

En raison de l'organisation par la France de la Coupe du Monde les 11, 12 et 13 novembre 2011, et du déplacement de nombreux mosellans à cette dernière, la date traditionnelle du 11 novembre n'a pas été possible pour disputer les Championnats de Moselle Vétérans.

Ils se disputeront le dimanche 18 décembre à Rémyilly et il est précisé qu'à l'heure actuelle, il y a environ 55 participants.

Top Départemental Détection :

Cette compétition s'est déroulée le dimanche 13 novembre 2011 à Thionville et a réuni 70 participants des catégories 2001, 2002, 2003, 2004 et 2005 et +.

Malheureusement et comme il en avait été question, la date précoce de cette compétition a certainement joué sur la diminution du nombre de participants par rapport à la saison précédente (environ -20). Mais il était impossible de prévoir cette épreuve en décembre 2011 vu la surcharge du calendrier ce mois-ci.

Selon les tableaux, un ou plusieurs mosellans sont qualifiés pour le Top Régional à l'issue de cette épreuve, et la liste des concernés est distribuée aux membres du Comité Directeur.

Point 9 : Commission Départementale de Développement

***Réunion du 8 décembre 2011 :**

Stéphanie D'ACCRISCIO, Présidente de la Commission Départementale de Développement, fait part dans un premier temps de la réunion qui s'est tenue à Terville le jeudi 8 décembre 2011.

*** Bourses en direction des clubs non aidés par le CNDS**

Concernant les bourses en direction des clubs non aidés par le CNDS, elle en explique la raison et la genèse suite à un souhait émis par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, et à une nouvelle action intégrée à ce sujet dans le dossier CNDS du comité départemental.

Elle précise que ces bourses pourront être utilisées à leur convenance par les clubs soutenus, pour des engagements à des actions mises en place par la Comité Départemental en direction des jeunes (Compétitions jeunes, stages joueurs, stages techniques, etc.). Les associations souhaitant s'inscrire dans ce processus au côté du Comité Départemental de la Moselle devront simplement faire parvenir un projet associatif concis, accompagné d'un courrier expliquant leur démarche, ainsi que le dernier compte de résultat validé par leur Assemblée Générale.

Pour finir, elle informe le comité directeur de l'attribution d'une bourse de 400€ au club de Petit-Réderching par la CDD, seule association à en avoir fait la demande, ce qu'elle regrette d'ailleurs et qui laisse supposer un « manque d'envie » de certaines petites structures.

***Mise en place du Label Progress'Club 57**

Suite à la discussion lors du dernier comité directeur, Stéphanie D'ACCRISCIO présente, pour discussion et validation, une proposition de la Commission de Développement, qui vise à récompenser et valoriser les clubs du département menant des actions dans les domaines du développement, de la promotion, de la détection...

Le but de ce label est également de remercier et féliciter les clubs qui participent, de par leur engagement, au développement de notre discipline.

C'est pourquoi, chaque saison, la somme de 1100 Euros sera à partager entre les meilleurs dossiers.

La proposition faite se veut foncièrement équitable entre les différentes structures du département, sans privilégier par exemple le club comptant 200 licenciés face à celui de 15 licenciés...

Une grille très objective attribuerait un nombre de points pour chaque cas spécifique et, à la fin, le total de points obtenus serait divisé par le nombre de licenciés traditionnels de l'association, afin que l'équité face aux efforts consentis soit respectée.

Il est prévu que les récompenses soient remises à l'Assemblée Générale, sous réserve de la présence de l'association primée. Des échanges animés ont alors lieu sur la nécessité ou pas d'obliger l'ensemble des clubs mosellans à participer à l'Assemblée Générale du CD57.

Après discussion et écoute des avis de chacun, la mise en place de ce label est saluée et unanimement adoptée.

Point 10 : Stages départementaux

Le Président de la Commission technique Départementale, Nicolas HEBERLE, présente l'organisation du stage de détection et du stage d'Entraîneur Départemental lors des vacances de la Toussaint, sur le site du Puits 2 à L'Hôpital.

Le stage de détection a regroupé 36 jeunes pongistes, et 7 candidats ont suivi la formation ED.

Point 11 : Minicom's

Nicolas HEBERLE revient sur la participation d'une délégation mosellane aux prochains MiniCom's qui se tiendront à Chartres, du 20 au 22 décembre 2011. Sur demande de la Ligue de Lorraine, la Moselle a décidé d'y engager une équipe composée de six joueurs et de deux cadres et sur les 128,00 Euros de coût d'hébergement et de restauration par personne, la Ligue de Lorraine participera à hauteur de 120,00 Euros par joueur, soit la quasi-totalité.

Il restera donc à la charge du CD les frais de déplacements et les frais liés à l'encadrement.

La sélection, établie en accord avec la LLTT, est alors annoncée, et les deux cadres prévus sont Ludovic REMY de Metz TT et Nicolas HEBERLE de Faulquemont ESC, le déplacement s'effectuera quant à lui avec le minibus du club de Metz TT qui sera loué pour l'occasion.

Point 12 : Soutien au Haut-Niveau

***Mise en place d'un principe**

Suite à la dernière réunion du comité directeur en septembre, la Présidente Françoise NOMINE explique avoir reçu des informations complémentaires de la part de Mme Corinne PICARD, ce qui explique sa demande de remettre ce point à l'ordre du jour.

Avant de revenir sur ce point spécifique, la Présidente souhaite rappeler les délibérations prises précédemment :

*Le CD57 n'accorde aucune aide aux jeunes en structure et en PES, car ils sont soutenus financièrement par le Conseil Général de la Moselle (et qu'il s'agit d'une aide non versée au Comité Départemental), l'Etat, le Conseil régional et la Ligue de Lorraine.

*Par contre, le Comité Directeur a adopté le principe de récompenser tout jeune pongiste de moins de 21 ans médaillé lors de championnats d'Europe ou de championnats du Monde, le montant versé devant néanmoins être discuté au cas par cas.

Elle propose alors d'y ajouter les actions suivantes, réservées uniquement aux jeunes pongistes hors PES, membres du Groupe France Détection :

1/ Attribution forfaitaire d'une aide équivalente à la prise en charge à hauteur de 50% des frais d'inscription aux stages nationaux, dans la limite de 500€ par saison.

Il appartiendra à chaque parent d'adresser au CD57 une facture avec justificatif pour chaque remboursement demandé.

2/ Possibilité de déposer des demandes supplémentaires, s'expliquant par des faits précis, qui seront étudiées au cas par cas par le Comité Directeur Départemental.

Après discussion, cette délibération, qui annule et remplace toutes celles déjà prises à ce sujet, est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

***Demande complémentaire**

Une demande d'aide supplémentaire est parvenue au CD57 pour Vincent PICARD, joueur hors PES et membre du Groupe France Détection.

Après étude des documents fournis, la Présidente Françoise NOMINE propose aux membres du comité directeur d'octroyer à la famille de Vincent PICARD, en plus de l'aide forfaitaire décrite et adoptée ci-dessus, une somme 120€ pour la saison 2011/2012. Cette dernière serait payée sur présentation de justificatifs de frais liés à l'activité de Haut-Niveau de Vincent (Frais de déplacements, frais d'inscriptions, etc.).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Point 13 : Global Junior Circuit

Vincent BLANCHARD, Directeur du Tournoi, rappelle les dates auxquelles se tiendra à Metz la prochaine édition du Circuit Mondial, c'est-à-dire du 18 au 22 avril 2012 pour la compétition proprement dite.

Il fait un rapide état des lieux des différents dossiers en cours, en présente l'avancement, et annonce compter sur la participation nombreuse des élus départementaux pour s'assurer de la réussite de cet évènement.

Le Directeur du Tournoi fait part de la non connaissance pour le moment du partenaire obligatoire fédéral en ce qui concerne le matériel, car le tenant du marché fait actuellement valoir son droit de préemption et que les résultats définitifs de l'appel d'offre ne seront connus que début janvier.

Dans le cas où le partenaire ne serait pas la société Butterfly (matériel déjà en possession du club local de Metz TT), il conviendrait non pas d'acheter 16 aires de jeu pour la compétition, mais également 10 aires complémentaires pour l'échauffement puisque les conditions doivent être identiques.

Il propose alors aux membres du comité directeur de déposer, le cas échéant, une demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Général de la Moselle pour ces 10 aires de jeu supplémentaires, qui ne seraient pas revendues à l'issue de la manifestation, et serviraient donc pour les prochaines éditions mais aussi pour toutes les actions départementales mises en place sur Metz (stages techniques, formations d'entraîneurs, journées féminine, etc.).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Point 14 : Divers

Patrick BAYARD propose le dépôt d'une candidature commune Metz TT/ CD57 TT, pour l'organisation des Internationaux Jeunes de Lorraine 2012, avec une répartition financière équivalente entre les deux parties.

Ce proposition accueille l'assentiment général et est donc entérinée.

La Présidente Françoise NOMINE est ensuite questionnée par Patrick BAYARD sur la position du comité départemental vis-à-vis de l'élection du nouveau Président Fédéral. Elle lui répond qu'elle en discutera directement avec Carmen CAUDY-RICHARD, Déléguée du CD57, et qu'ils en discuteront comme toujours au préalable avec l'ensemble des délégués lorrains, voire de la Zone 5.

La Présidente Françoise NOMINE souhaite revenir sur la discussion sur la présence obligatoire ou non à l'Assemblée Générale, qui a eu lieu pendant le point 9. Ayant entendue les arguments de chacun, elle propose au vote la délibération suivante, qui serait alors soumise lors de la prochaine Assemblée Générale :

« Obligation pour les clubs ayant une équipe évoluant en Départementale 1 ou à un niveau supérieur d'assister ou d'être représentés à l'Assemblée Générale du comité départemental de la Moselle. »

Cette proposition est alors adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 22h15.